

2025 : INSCRIPTION ALSH ET DELAI DE REPONSE AUX FAMILLES

Madame, Monsieur,

Faisant suite à vos retours concernant l'enquête de satisfaction, et ayant pris en considération vos remarques sur les modalités d'inscription, vous trouverez ci-après celles qui continuent d'être appliquées :

Les fiches de réservation seront en ligne le jeudi précédent le 1^{er} jour d'inscription

Attention : Vos demandes de réservation seront prises en compte le 1er jour d'inscription à partir de 9h.

Tout mail reçu avant 9h, ne sera pas considéré comme valable et ne pourra être traité qu'à partir de la 2^{ème} semaine d'inscription.

Les périodes d'ouverture d'inscriptions seront les suivantes :

Période pour janvier / février (mercredis et vacances) :

Inscriptions à partir du lundi 25 novembre 2024

Période pour mars / avril (mercredis et vacances) :

Inscriptions à partir du lundi 27 janvier 2025

Période pour mai / juin (mercredis) :

Inscription à partir du lundi 24 mars 2025

Séjours :

Pour les maternels/primaires : le 1^{er} jour des vacances de Pâques : mardi 22 avril

Pour les ados : le 1^{er} jour après les vacances de Pâques : lundi 5 mai

Période pour juillet / aout (vacances scolaires) :

Inscription à partir du lundi 26 mai 2025

Période pour septembre / octobre (mercredis et vacances scolaires) :

Inscription à partir du lundi 28 juillet 2025

Période pour novembre / décembre (mercredis et vacances scolaires) :

Inscription à partir du lundi 22 septembre 2025

Les structures s'engagent à répondre au plus tard à la fin de la 2^{ème} semaine d'inscription. Toutes les familles ayant fait une demande seront informées de la place ou non pour leur(s) enfant(s).

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations respectueuses.

Anne-Laure FAURE
Directrice des services Enfance Jeunesse

